

Procès-verbal 30^e assemblée générale 2017 Samedi, le 25 mars 2017, 13h15, Trafo Baden

Participants:

Comité directeur

Anne-Sophie Bétrisey, Présidente (présidence)
Franziska Bähler, membre du comité directeur
Isabella Burger, membre du comité directeur
Käthy Trösch, membre du comité directeur

Membres

Selon la liste des participants (34 membres au total)

Secrétariat

Markus Werner, gérant

Accueil

Madame Anne-Sophie Bétrisey, Présidente, salue les participants.

1. Élection des scrutateurs

Sont nommés, comme scrutateurs: Vera Schenk et Patric Weisshaupt

Sont représentés: 34 membres avec droit de vote. La majorité absolue s'élève à 18.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la 29^e assemblée générale du 11 mars 2016

La Présidente remercie le secrétariat de l'établissement du procès-verbal.

Le procès-verbal de la 29^e assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation des rapports annuels

Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

5. Approbation des comptes annuels 2016

- Bilan avec effet à compter du 31 décembre 2016
- Compte des résultats 2016
- Rapport des réviseurs

Madame Käthy Trösch, Ressort Finances, présente les comptes annuels 2016.

Le 31.12.2016, le bilan montre des pertes de CHF 36'359.54. Le capital propre s'élève à CHF 53'811.58.

Dans certains domaines, les recettes 2016 étaient beaucoup plus basses comme prévu dans le budget. Ainsi, les cotisations membres, les annonces de poste publiées sur le site web, le sponsoring ainsi que le congrès ne correspondaient pas aux chiffres budgétisés. Les recettes manquant de CHF 37'000.- correspondent aux pertes à la fin de l'année.

Quant aux dépenses, différentes positions ne correspondaient non plus au budget, mais au total, aucun excédent des dépenses ne s'est produit.

Globalement, les dépenses salariales étaient inférieures au budget; les dépenses pour l'administration étaient pourtant supérieures au budget – ceci est surtout dû au changement du secrétariat.

Dans le résultat final, nos pertes annuelles s'élèvent à CHF 36'359.54. Elles peuvent être compensées grâce au capital existant.

Les comptes annuels ont été vérifiés par notre réviseur et confirmés comme exacts. Le rapport des réviseurs a été envoyé aux membres ensemble avec l'invitation.

Les comptes annuels, y compris le rapport des réviseurs, ont été approuvés avec 33 votes pour.

6. Décharge du comité directeur

Le comité directeur se remercie auprès des membres de leur confiance.

L'assemblée générale donne la décharge au comité directeur.

7. Démissions / élections

Élections au comité directeur

Robert Slipac pose sa candidature comme nouveau membre au comité directeur qui conseille aux membres, l'élection de ce collègue.

Robert Slipac est élu à l'unanimité.

Élection des réviseurs

Le comité directeur propose de réélire Truvag Treuhand SA.

Truvag Treuhand SA est réélue comme notre bureau de révision.

8. Requêtes

Nous n'avons pas reçu des requêtes des membres.
Le comité directeur ne pose pas de requêtes.

9. Approbation du plan stratégique

Markus Werner présente le plan stratégique qui remplace le programme d'activités établi jusqu'à maintenant. Ce plan se base sur le concept de marketing de l'APS TSO qui forme la base pour la modernisation des moyens de communication (site web, publication «Schnitt») de l'association.

L'assurance protection juridique conclue pour les membres représente une nouvelle prestation de service pour eux. Dès possible, tous les membres pourront également accéder à la plateforme www.e-log.ch qui vous sera présentée dans la prochaine édition du «Schnitt».

Les autres priorités de la politique professionnelle poursuivies par l'association:

- La formation technicien-ne en bloc opératoire diplômé-e ES correspond aux besoins du marché.
- L'APS TSO s'engage en faveur d'assurer un nombre suffisant de postes d'apprentissage afin de faire face à la pénurie de compétences.
- L'APS TSO s'engage à améliorer l'attrait de la profession et le positionnement de la profession.

Le plan stratégique est approuvé à l'unanimité.

10. Cotisations membres 2017

Le comité directeur demande que les membres approuvent une augmentation des cotisations membres (membres actifs et passifs) de CHF 30.00 afin de pouvoir atteindre les objectifs stratégiques de l'association, selon le plan.

Membres actifs:	CHF 160.00	CHF 190.00 (nouveau)
Membres passifs:	CHF 120.00	CHF 150.00 (nouveau)
Membres juniors	CHF 30.00	CHF 30.00 (comme jusqu'à maintenant)
Membres seniors	CHF 30.00	CHF 30.00 (comme jusqu'à maintenant)
Membres collectifs	CHF 120.00	CHF 120.00 (comme jusqu'à maintenant)

Les cotisations membres pour 2017 sont approuvées avec 28 votes pour et 6 abstentions.

11. Approbation du budget 2017

Le budget 2017 se base sur l'augmentation des cotisations membres approuvées. Les cotisations membres ont été définies en tenant compte d'un taux de sortie normal suivant l'augmentation des cotisations membres. Les recettes ont été budgétisées plus basses intentionnellement.

La journée professionnelle a été budgétisée de manière neutre bien que – selon nos pronostiques - elle soit profitable. Ont été ajoutés, comme nouveaux postes au budget, www.e-log.ch et l'assurance protection juridique. En revanche, les coûts pour le poste de 10% dans le domaine «politique salariale / rémunération / plaintes salariales» ont pu être supprimés.

A partir de maintenant, notre publication d'association «Schnitt» apparaîtra trois fois par an et aura comme rédacteur en chef un journaliste engagé par Walker Management SA. S'ajouteront aux coûts pour le rédacteur, les frais de la mise en page assurée par le département «médias» de notre secrétariat externe. En revanche, vu qu'il n'y aura plus de rédacteur externe, les honoraires Schnitt ont été mis à CHF 0.00.

Nous réaliserons une refonte complète du site web en 2017 puisque la version actuelle ne correspond plus aux exigences contemporaines. Nous avons prévu des coûts de CHF 10'000.00 pour le concept de marketing et pour la mise en œuvre de ce dernier. Vu que ce concept a déjà été établi entre-temps, les premières mesures de mise en pratique seront prises en 2017.

Le résultat budgétisé pour 2017 s'élève à - CHF 28'400.00. Nous nous attendons à ce que 2018 soit une année sans incidence sur le revenu net.

Florence Widmer, du groupe régional «Suisse Romande» a demandé que le budget pour le groupe régional sera augmenté à CHF 2'000.00/an. Le comité directeur va reprendre ce point et considérer cette requête lors de l'établissement du budget pour 2018.

Le budget pour 2017 est approuvé à l'unanimité.

12. Diverses choses

Florence Widmer félicite les responsables des améliorations du «Schnitt» et du site Internet.

L'assemblée générale a pris fin à 13h05.

Avec mes salutations les meilleures,

APS TSO

Association professionnelle suisse
des technicien-ne-s en bloc opératoire diplômés ES



Anne-Sophie Bétrisey
Présidente



Markus Werner
Secrétariat, procès-verbal

Baden, le 25 mars 2017